

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 19 avril 2018
Rapporteur :
Madame Valérie GACOGNE

N° 3

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 27/04/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 27/04/2018 (accusé de réception du 27/04/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Signature de trois accords-cadres après consultation

Il s'agit d'autoriser la signature de deux accords cadre, de déclarer une procédure infructueuse et d'autoriser sa relance.

Lors de sa séance du 4 avril 2018, la commission d'appel d'offres a attribué les deux accords cadre décrit ci-après :

Fourniture et livraison de carburant SP95 et Gazole pour la Station-service de la Ville de Quimper.

Les prestations sont réparties en 2 lots désignés ci-dessous :

- Lot 1 : Sans plomb 95
- Lot 2 Gazole

À titre indicatif, les commandes annuelles sont estimées comme suit :

<i>Nature des prestations</i>	<i>Estimation</i>
Lot 1 –SP 95	105 000 litres
Lot 2 - Gazole	125 000 litres

Ce marché public a été passé sous la forme d'un appel d'offres ouvert en application des articles 25-I.1° et 67 à 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Il s'agit d'un accord-cadre avec marchés subséquents sans montant minimum ni montant maximum et passé avec trois opérateurs économiques par lot en application des articles 78 et 79 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Les attributaires du lot 1 sont les suivants :

BRETECHE OUEST sise ZA Les Achards – 26, rue de l’Océan 85150 La Chapelle Achard sur la base du détail estimatif de 22 590.00 euros HT.

Compagnie pétrolière de l’Ouest sise 11 route de Pompierre 44 186 Nantes sur la base du détail estimatif de 20 947.35 euros HT.

ARMORINE SAS sise BP 115 56601 Lanester Cedex sur la base du détail estimatif de 21 439.50 euros HT.

Les attributaires du lot 2 sont les suivants :

BRETECHE OUEST sise ZA Les Achards – 26, rue de l’Océan 85150 La Chapelle Achard sur la base du détail estimatif de 13 800.00 euros HT.

Compagnie pétrolière de l’Ouest sise 11 route de Pompierre 44 186 Nantes sur la base du détail estimatif de 13 056.20 euros HT.

ARMORINE SAS sise BP 115 56601 Lanester Cedex sur la base du détail estimatif 13 427.00 euros HT.

Recueil des caractéristiques sociales de la population de la ville de Quimper et de l’agglomération de Quimper Bretagne Occidentale

Ce marché public a été passé sous la forme d’un appel d’offres ouvert en application des articles 25-I.1° et 67 à 68 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 par le groupement de commande constitué en application de l’article 28 de l’ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et composé des collectivités suivantes :

- Ville de Quimper - Hôtel de ville et d’agglomération – CS 26004 - 29107 Quimper cedex ;
- Quimper Bretagne Occidentale - Hôtel de ville et d’agglomération – CS 26004 - 29107 Quimper cedex ;
- C.C.A.S de Quimper - 8 rue Verdelet - 29000 Quimper ;
- Centre Intercommunal d’Action sociale de Quimper- 8 rue Verdelet - 29000 Quimper.

La ville de Quimper, coordonnateur du groupement, est mandatée pour signer et notifier l’accord-cadre au nom de l’ensemble des membres du groupement. Chaque membre sera en charge de l’exécution de la partie du marché qui le concerne.

Il s’agit d’un accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum et un opérateur économique en application des articles 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

L’accord cadre sera conclu pour une période initiale de 2 ans à compter de sa date de notification, reconductible une fois pour une période de 2 ans.

Le montant maximum est fixé à 300 000 € HT période de reconduction comprise.

L’attributaire est le suivant :

Compas-Tis sise 15 ter boulevard Jean Moulin 44106 Nantes cedex 4 sur la base du détail estimatif de 295 650.00 euros HT.

Fourniture de matériaux et produits homologués pour travaux de voirie 2018-2021 : bétons et mortiers prêt à l'emploi

Les matériaux et produits homologués sont destinés à être utilisés sur les chantiers de la ville de Quimper et mis en œuvre par la régie voirie.

Ce marché public a été passé sous la forme d'un appel d'offres ouvert en application des articles 25-I.1° et 67 à 68 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum fixé à 120 000 euros HT et un opérateur économique en application des articles 78 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Il devait être conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 14 décembre 2021.

Aucune offre n'ayant été réceptionnée et au regard de l'avis favorable émis par la CAO lors de sa séance du 4 avril, il est proposé de déclarer la procédure infructueuse, de la relancer dans les mêmes conditions (accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum fixé à 120 000 euros HT) sous la forme d'un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article 30-I-2° du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics, et d'autoriser monsieur le président à signer le marché en application de l'article L2122-21-1 du CGCT.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1 - d'autoriser monsieur le maire à signer les deux marchés publics ;

2 - de déclarer infructueux l'accord cadre relatif à la fourniture de matériaux et produits homologués pour travaux de voirie 2018-2021 : bétons et mortiers prêt à l'emploi et d'autoriser monsieur le maire à relancer la consultation sous forme d'un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article 30-I-2° du décret n°2016-360 et à signer le marché à intervenir.